

Une région qui doit encore grandir

Le succès de la première édition du salon B2B dédié à la Grande Région montre, une fois de plus, l'intérêt toujours plus grand suscité par ce territoire de 11,4 millions d'âmes. Mais des envies à la réalité du terrain, le chemin est parfois encore long.

Sébastien Lambotte (texte), Charles Caratini (photo)

Avec plus de 1.650 visiteurs, venus de 25 pays, et 158 exposants qui ont participé à plus de 3.000 rendez-vous d'affaires individualisés, la première édition du salon Greater Region Business Days a largement dépassé les attentes de son organisateur, la **Chambre de Commerce**, et posé de solides jalons pour une deuxième édition en 2013.

Même si le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, et le président de la région Lorraine, Jean-Pierre Masseret, également président de la Grande Région, ont manqué à l'appel au moment de l'inauguration de l'événement, ce salon B2B a permis de faire un point presque exhaustif sur l'état des relations entre entreprises au cœur de ce territoire exceptionnel, riche de ses 375.000 entreprises intervenant pour 2,5% du PIB de l'Union européenne et son marché de 11,4 millions d'habitants.

Le Luxembourg, qui attire à lui seul quelque 150.000 travailleurs venus des territoires voisins, en est le premier moteur économique. Mais en travaillant à une meilleure coopération, les territoires qui composent cette Grande Région peuvent mieux faire.

« L'enjeu, aujourd'hui, est de développer les échanges entre les entreprises présentes de part et d'autre des frontières, de développer des coopérations interterritoriales, a commenté **Pierre Gramagna**, directeur de la Chambre de Commerce, à l'occasion d'une des tables rondes organisées lors de ce salon, dédiée au développement économique du territoire. *Le premier chantier est de développer de nouvelles collaborations, faire se rapprocher les acteurs des différents territoires, créer une coopération transfrontalière qui puisse bénéficier à tout le monde.* »

La première question qui se pose aujourd'hui est donc celle de l'identification des coopérations possibles. Les pistes existent. Sur la Grande Région,

les *clusters* dédiés aux secteurs de la logistique, des technologies de l'information et de la communication ou à l'environnement, ne manquent pas. Des dynamiques similaires sont initiées de chaque côté des frontières, sans forcément que les acteurs ne se soucient des développements entrepris dans les régions voisines.

Si le Luxembourg compte une université, on dénombre 37 institutions d'envergure identique en Grand Région. À ce niveau aussi, sans doute, il y a un intérêt à développer des échanges.

Plus de flexibilité

Les entreprises doivent pouvoir profiter de ce contexte particulier. Certains dirigeants l'ont compris. Si le Luxembourg reste attractif pour développer des affaires, les terrains y sont souvent trop onéreux. Certains, pour ces raisons, développent des activités de part et d'autre de la frontière, en installant des infrastructures de gestion au Luxembourg et des entrepôts de stockage ailleurs.

« Un des enjeux est de pouvoir mieux conseiller les dirigeants installés dans un territoire sur les opportunités existantes de l'autre côté de la frontière, en matière d'investissements notamment », a expliqué **Claude Prim** de **BGL BNP Paribas**. Ces dirigeants, de chaque côté de la frontière, ne seraient pas contre une flexibilité accrue pour les activités qu'ils développent à une échelle transfrontalière.

Cette flexibilité pourrait, par exemple, porter sur des aspects de droit du travail, de sécurité sociale ou encore de fiscalité. « Ces questions, toutefois, sont délicates, dans la mesure où il paraît difficile d'adapter des législations en vigueur à l'échelle nationale pour des territoires frontaliers en particulier, a indiqué **Luc Henzig**, associé chez **PwC Luxembourg**, spécialiste des questions rela-

tives à la Grande Région. *Mais des pistes peuvent être étudiées. C'est aussi et avant tout une question de volonté politique de développer des projets interterritoriaux. L'idée soulevée, à un moment, de développer un hôpital transfrontalier, installé du côté français, mais bénéficiant d'un statut extra-territorial, permettant à ses employés de travailler avec les avantages du Luxembourg montre que cela est possible.* »

Mais pour cela, il faut que les acteurs apprennent à se connaître, à travailler ensemble, autour de secteurs porteurs, qu'ils pourraient peut-être développer en commun. Des projets fédérateurs, à l'échelle de la Grande Région, par exemple, pourraient créer une nouvelle dynamique, fédérer les acteurs économiques et de la recherche, pour bénéficier à l'ensemble d'un territoire et à son développement.

Mais le développement de la Grande Région doit être, également, durable et polycentrique, c'est-à-dire tenir compte, au niveau de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la gouvernance, ou encore de l'économie, aussi bien dans les zones urbaines que rurales. « Aujourd'hui, il nous faut pouvoir travailler ensemble pour arriver à une masse critique que chaque territoire ne pourrait pas atteindre individuellement, afin de porter des projets dans l'intérêt de tous », a expliqué le ministre luxembourgeois du Développement durable et des Infrastructures, **Claude Wiseler**, dans le cadre d'une autre table ronde.

Des élus des différentes parties composant la Grande Région étaient venus partager leurs attentes et leurs espoirs pour le développement de cet espace transfrontalier. Tous ont affiché leur volonté de dépasser aujourd'hui les grandes théories établies, de passer des idées au concret. « Aujourd'hui, pour y parvenir, nous devons travailler ensemble, à travers des rencontres bilatérales ou trilatérales, sur des points précis à même de permettre aux citoyens qui pratiquent la

« Il faut travailler ensemble pour arriver à une masse critique que chaque territoire ne pourrait pas atteindre individuellement »

Claude Wiseler (ministre du Développement durable et des Infrastructures)



Grande Région chaque jour d'en mesurer la réalité», a estimé Patrick Weiten, président du Conseil général de Moselle. Un des enjeux relatifs se retrouve évidemment dans la mobilité. « Cette thématique sera centrale à tous les projets que nous développerons ensemble. La mobilité est essentielle pour le développement économique de ce territoire, mais aussi pour la qualité de vie et de travail des gens qui y sont », a ajouté Claude Wiseler. Les projets ne manquent pas en la matière : élargissement de l'A31, entre la France et le Luxembourg, amélioration des liaisons ferroviaires et du transport en commun transfrontalier, mise en réseau des infrastructures de logistique et aéroportuaires... « Il nous faut conjuguer nos efforts pour la mise en place de solutions efficaces, profitables à tous. La coopération doit faciliter le développement du territoire dans les années à venir », explique M.

Weiten. Les enjeux de développement durable en dépendent. « Nous croyons beaucoup dans le développement du transport collectif, mais plus encore dans le développement de plates-formes d'électromobilité à l'échelle de ce territoire qui gagne en attractivité, poursuit-il. Avec les conséquences économiques que cela pourrait entraîner. Développer l'électromobilité c'est aussi créer l'activité qui y est liée. »

Mobilité durable

Pourtant, les promoteurs de la Grande Région se heurtent à des freins récurrents, souvent liés à la gouvernance des États souverains. Si le Luxembourg peut se permettre d'être réactif, pouvant parler d'une seule voix sur ces questions trans-

frontalières, en France et en Belgique, c'est plus difficile. « Il est aujourd'hui important que les acteurs de cette zone transfrontalière aient une vision commune et qu'ils puissent la faire partager clairement, à travers, peut-être, un organe de gouvernance permanent », a souligné Daniel Ledent, député provincial du Luxembourg belge.

S'il est utopique de penser que les zones transfrontalières puissent bousculer le cadre législatif de toute une nation, il n'est pas inintéressant, peut-être, de penser à un droit particulier pour les zones frontalières. Là aussi, par exemple, en matière fiscale, des mesures pourraient favoriser le télétravail, pour un employé d'une entité luxembourgeoise qui pourrait travailler depuis son pays de résidence sans risquer de perdre un avantage salarial. Une mesure qui répondrait, elle aussi, à un enjeu de développement durable. ●